



SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS  
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT  
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

## la culture, la bonne affaire des villes

par Pierre-Louis Chantre

Certains mots ont le don de vous saisir la nuque. Prenez le terme «marketing»: tout seul, il n'a rien de terrible (je ne l'aime pas, mais je m'y suis fait). Accolez-y maintenant le mot «culture»: la tension intérieure monte d'un cran. Prenez enfin l'expression: «Affirmer la culture comme un pilier du marketing urbain». On la trouve dans le récent «Rapport préavis de la Ville de Lausanne» qui présente les grandes lignes de sa politique culturelle pour les années 2009-2013. A sa lecture, mes vertèbres cervicales se sont subitement raidies. Quelque chose changeait dans ma vision du monde et de la culture, dans ma vision de la place qu'occupe la culture dans le monde.

N° 7, HIVER 2008-2009  
papier thema

## les vertus d'une image de marque

Pour être juste, le document lausannois parle de «marketing» après d'autres concepts plus doux tels que l'offre d'une culture «variée et de qualité», ou un accès de la culture pour «l'ensemble du public, dès son plus jeune âge». On y lit aussi que les artistes ont pour mission de «questionner les idées de l'époque» et de nous confronter «à la nouveauté et à l'altérité». A cette profession de foi bien connue s'ajoutent néanmoins plusieurs passages plus neufs, qui exaltent le rôle de la culture pour le développement économique, aussi bien comme «important facteur d'implantation d'entreprises pour une région» que comme «instrument de la promotion touristique et de l'image d'une ville».

Je n'avais jamais lu un texte officiel qui porte les vertus économiques de la culture aussi haut. Mais peut-être cette manière d'envisager la culture par les pouvoirs publics n'appartient-elle qu'à Lausanne, dont on connaît l'esprit pionnier dans le domaine? Pas vraiment. Début 2008 à Berne, la Direction de l'instruction publique a déposé un projet de «stratégie culturelle». Son objectif premier est de «renforcer Berne comme un canton de culture». Suite aux notions de «tolérance», d'«intégration», d'«identité» ou de «sens» dont la culture serait porteuse, le document affirme qu'«une offre culturelle variée et de qualité constitue l'un des facteurs déterminants de l'attractivité d'un pôle économique et résidentiel». «Facteur important dans la concurrence dite d'implantation géographique», la culture est désormais hissée au rang d'une «image de marque» sous le label «Berne, Canton de culture».

Du côté de Zurich, le «modèle» de politique culturelle pour les années

2008-2011 défend le même point de vue. L'offre culturelle de la plus grande ville de Suisse se doit d'être «attractive» pour concurrencer Munich, Francfort ou Hambourg. Du côté de Genève, la situation paraît différente. Les textes officiels insistent plutôt sur la fonction créatrice de lien social de la culture. La cité du bout du Léman semble en retrait par rapport à ses grandes sœurs helvétiques. En coulisses, l'administration rêve cependant de mieux vendre la scène culturelle genevoise aux touristes. Du reste, un document de référence met tout le monde d'accord: en 2006, la «Conférence des villes suisses en matière culturelle» a lancé une «Nouvelle formulation sur la politique culturelle des villes suisses». Sa toute première «thèse» affirme que la culture constitue «un impact économique important». Dix-sept villes de grande et moyenne importance se sont mises d'accord pour déclarer «essentielle» une telle disposition.

**Pas de doute, partout en Suisse, la culture est aujourd'hui considérée comme un agent commercial de poids.**

## termes entrepreneuriaux

Il est vrai qu'en soi l'«économisation» de la culture au sein des pouvoirs publics n'est pas un phénomène nouveau. Après tout, voilà belle lurette que Paris mise sur le Louvre et le Centre Pompidou pour attirer les touristes; que Bâle utilise le Musée Tinguely ou la Fondation Beyeler pour construire son profil de ville culturelle; que Lausanne a accolé son nom au Bèjart Ballet et au Théâtre de Vidy pour exporter son image à l'extérieur (*lire entretien en pages 7 et 8*). Voilà aussi quelque temps que le bénéfice financier de l'offre culturelle est connu. Les premières études sur l'impact économique des subventions culturelles datent de la fin des années 1990.

Deux faits semblent cependant inédits. D'abord, les mots. Qu'on vende le rôle économique de la culture avec des termes aussi entrepreneuriaux dans des documents administratifs marque le franchissement d'une limite. Que des financeurs privés, comme il en existe beaucoup en Suisse, parlent avec ce langage paraît naturel. Que les pouvoirs publics utilisent de tels arguments signale un changement de mentalité, une sorte de privatisation de la pensée politique. A la fin des années 1980, les pouvoirs publics défendaient la culture comme une composante essentielle de la vie sociale; selon les cas, on parlait également de «rayonnement» grâce à la culture. Maintenant, le service public en parle comme d'un facteur d'attractivité commerciale; il met en avant la richesse et le bien-être qu'elle génère. Le vocabulaire s'est décomplexé. Certains diront qu'on appelle enfin un chat un chat.

Vient ensuite le fait que la culture vivante, y compris la culture dite alternative, soit incluse dans le marketing urbain. Traditionnellement, les cités se valorisaient d'abord à travers leur patrimoine. Si la création contemporaine servait d'emblème, c'était à travers ses quelques stars, ses valeurs sûres. Les autres, les petits, les peu connus, les marginaux, étaient bien plus tolérés que désirés. Les documents que j'ai consultés montrent que le regard sur la création contemporaine s'est inversé. Lausanne veut faire de l'Arsenic, petite scène dédiée à



la création contemporaine locale, une scène d'ampleur nationale. La présence d'artistes alternatifs est désormais valorisée comme un facteur d'attraction économique au même titre que le patrimoine et les grandes institutions.

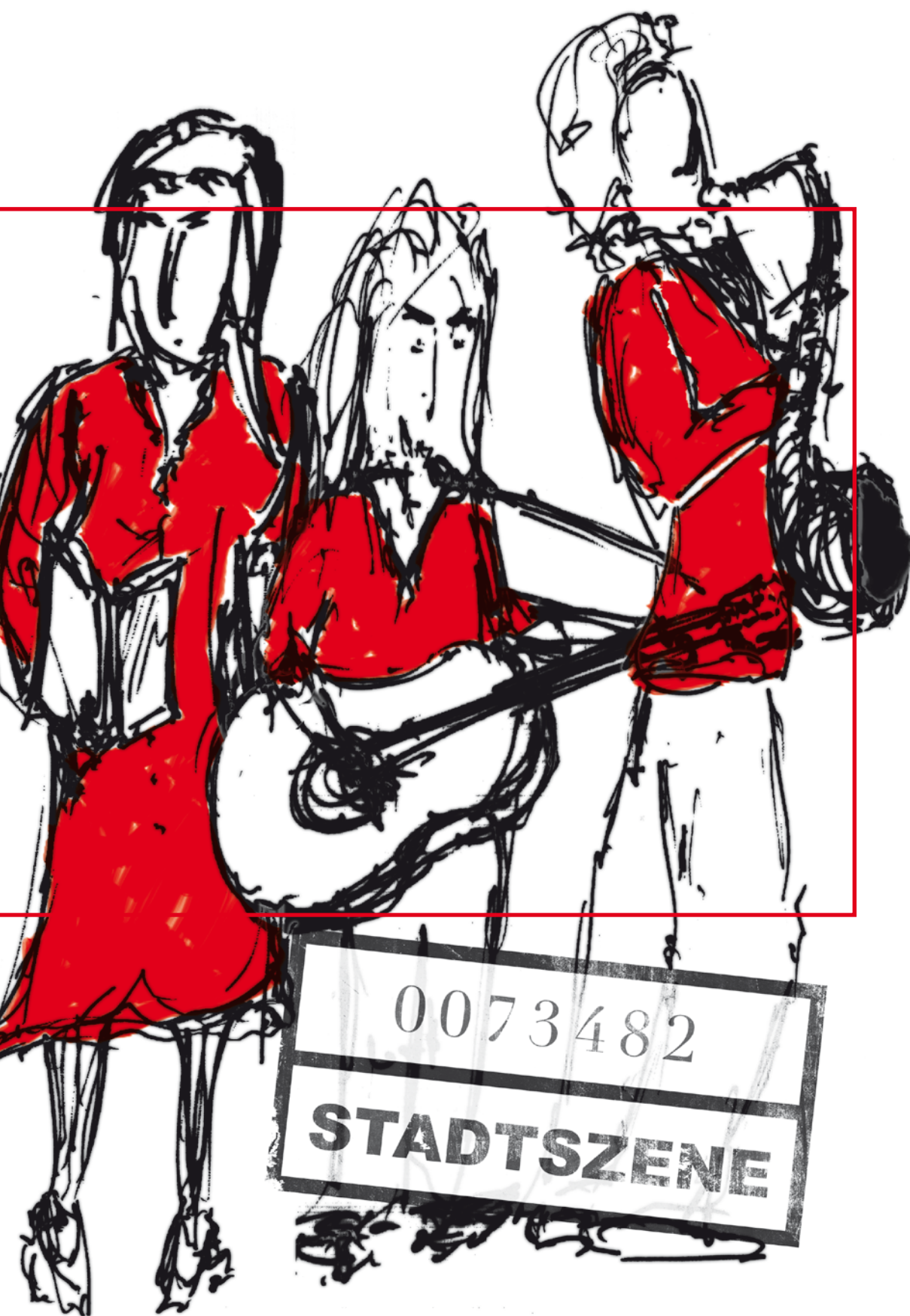
Il y a là une petite – ou une grande – révolution. Les diverses dimensions de la culture n'ont jamais été défendues par la puissance publique avec autant de force. On n'a jamais donné une place aussi centrale à la création vivante dans la cité. Et alors que les politiques culturelles suisses semblaient jusqu'à présent manquer de vision, en voilà soudainement une, limpide et fédératrice, qui réunit les collectivités les plus importantes en matière de subventions culturelles – rappelons que les villes et les cantons, avec 1,7 milliard de subventions, fournissent ensemble sept fois plus d'argent que la Confédération. A l'exception notable du cinéma, cette dernière ne s'est jamais conçue que comme une instance d'amplification des politiques locales, et le nouvel article constitutionnel sur la culture, comme la loi qui va l'appliquer, poursuivent cette tradition du suivisme fédéral.

## rendre une ville excitante

Pas besoin de trop s'attarder sur les raisons qui ont amené ce changement. La première paraît évidente: depuis le début des années 1990, les pouvoirs publics cherchent à raboter leur budget. Ils s'échinent à toujours mieux contrôler l'affectation et la rentabilité de toute dépense. Dans ce contexte, la



<sup>1</sup> Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Berthoud, La Chaux-de-Fonds, Coire, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Lucerne, St-Gall, Thoue, Winterthour, Zoug et Zurich.



culture s'est vue sommée d'accumuler les arguments pour prouver sa nécessité. Les projets de politique culturelle mentionnés plus haut ont une fonction bien précise: convaincre des parlements municipaux ou cantonaux de la pertinence des dépenses culturelles. Magistrats et conseillers de la culture utilisent la justification la plus audible par l'ensemble des députés: le profit économique. Soit dit en passant, les artistes n'y sont pas pour rien; ce sont eux qui ont bataillé les premiers pour qu'on reconnaisse le nombre d'emplois, de revenus fiscaux et de profits commerciaux que génèrent les événements culturels.

La bataille des villes pour grimper au top 50 des cités où il fait bon vivre joue aussi un rôle prépondérant. La mondialisation a entraîné l'essor des cabinets de conseil chargés de déterminer qui de Genève, Zurich, New York ou Singapour offre la meilleure qualité de vie pour les entreprises et leurs employés. Parmi les critères de ces classements, l'offre culturelle est devenue primordiale. Les cadres d'entreprises, d'un niveau d'éducation élevé, veulent pouvoir meubler leurs loisirs de façon intéressante, riche, spicy. «On a parfois besoin d'un peu d'épices pour rendre une ville excitante», dit Mercer Human Resources Consulting, l'un des cabinets les plus réputés. En juin 2008, Zurich a reçu la palme d'or mondiale de ce top 50. Genève est 2<sup>e</sup> ex-aequo avec Vienne, Berne 9<sup>e</sup>, Berlin 16<sup>e</sup>, Paris 32<sup>e</sup>, Londres 38<sup>e</sup> et New York... 49<sup>e</sup>. Pourquoi les villes suisses sont-elles si bien classées par rapport aux grandes capitales? Parce qu'elles cherchent à offrir la même richesse culturelle que les grandes métropoles sans avoir les inconvénients de leur taille.

Les projets actuels de politique culturelle mettent tous en avant la qualité de vie comme un effet majeur de la culture. Ils ne font pas toujours un lien direct avec l'attractivité économique; ils semblent cependant toujours la lui soumettre. C'est une interprétation

personnelle, mais la plupart des fonctions idéales de la culture invoquées dans les textes – épanouissement de l'individu, joie de vivre, intégration... – paraissent secondaires face à un objectif premier: convaincre les entreprises de venir s'installer dans le coin. Comme indice, cette affirmation de la «stratégie culturelle» bernoise selon laquelle, grâce à la culture, «la personne a plus d'assurance, sa capacité d'apprentissage s'accroît, elle acquiert plus de souplesse et se montre plus productive».

## les moyens de l'attractivité

Mais au-delà de cet esprit pécuniaire et de son caractère glaçant, quel impact ces futures politiques culturelles peuvent-elles avoir sur la création?

### Faire jouer un rôle d'aimant économique à la culture peut-il la dénaturer?

Quand on parcourt les documents, quand on entend les fonctionnaires de la culture, aussi bien au niveau fédéral que cantonal ou communal, il n'y a pas de souci à se faire. Tout le monde défend la liberté de l'artiste comme gage de l'intégrité de ses œuvres.

Dans son rapport préavis, la Ville de Lausanne conclut son argumentaire en demandant une augmentation substantielle des moyens alloués à la culture. Des 40 millions actuels, le budget devrait passer à 43 millions de francs, soit une augmentation de 6%. Au regard de l'ambiance générale, cette demande paraît très audacieuse. Au regard du rôle que la culture doit jouer à l'avenir pour la capitale vaudoise, elle coule cependant de source. Pour Lausanne, la culture tient la même place que l'olympisme, le développement durable et les Hautes Ecoles. Si la capitale vaudoise veut vraiment entrer dans le top 50 de Mercer, une augmentation des moyens culturels paraît inéluctable.

De la même manière, si la culture est réellement considérée comme un «pilier» du marketing urbain, si elle est un élément-clé de la réussite économique d'une région, si les villes veulent

offrir les mêmes avantages culturels que les capitales, elles devraient censément allouer les moyens adéquats pour acquérir ce statut. Le feront-elles? Sans doute pas dans un premier temps. Comme souvent, les pouvoirs publics vont vouloir atteindre des objectifs ambitieux sans donner plus d'argent. L'argument du rôle économique de la culture n'est cependant pas qu'un artifice rhétorique; il correspond à une réalité. Il correspond aussi à un consensus: tout le monde est d'accord aujourd'hui pour dire qu'investir dans la culture finit par rapporter des sous. Malgré la crise actuelle et la récession qui s'annonce, d'autres villes et cantons devraient suivre les vellétés de Lausanne à plus ou moins long terme – je prends en tout cas volontiers le pari pour une évolution positive des montants attribués à la culture dans toutes les villes suisses pour la prochaine décennie.

Le statut social des artistes en Suisse devrait aussi bénéficier de la situation. Dès le moment où magistrats et députés sont convaincus que les spectacles, les expositions, les musées permettent de remplir les caisses en plus de maintenir la paix sociale, les artistes devraient être reconnus comme des travailleurs et plus seulement comme des assistés. Evidemment, on peut émettre la même réserve que pour mon pari sur les moyens qui augmenteront en faveur de la culture; mais si les artistes ne sont plus seulement supportés mais demandés, les pouvoirs publics pourront de moins en moins, comme c'est le cas actuellement, se payer un merveilleux foisonnement culturel en sous-payant les personnes qui y contribuent. L'immense majorité des artistes et acteurs culturels vivent toujours avec des salaires très bas, beaucoup cotisent également mal au 2<sup>e</sup> pilier du fait de leurs revenus et se préparent une retraite misérable. Puisque les artistes jouent le rôle d'agents économiques au service des collectivités publiques, ces dernières deviennent responsables de leur précarité. Elles subiront de plus en plus de pression pour y remédier.

### s'exporter pour survivre

Dernière conséquence positive qu'on peut imaginer: un certain nombre d'artistes devraient recevoir un soutien plus solide, et beaucoup de productions devraient voir leur durée de vie augmenter. Pour vendre leur région à l'extérieur, les pouvoirs publics demandent maintenant aux artistes de «rayonner». Autrement dit, d'exporter le nom de leur ville en organisant des tournées. Dans le document bernois, parmi les quatre critères de subvention figure la capacité de porter la culture bernoise «au-delà des frontières cantonales». A la Ville de Genève, le critère du rayonnement fait déjà partie des conventions de subventionnement, grâce auxquelles une compagnie reçoit un soutien sur plusieurs années. Le nombre et l'importance des tournées interviennent comme mesure pour le prolongement, voire l'augmentation d'une subvention.

Là aussi, c'est une révolution. Lausanne, toujours elle, avait posé cette exigence à Maurice Béjart lorsqu'il est venu s'installer en 1987; le Théâtre de Vidy a également porté très loin l'idée de la tournée comme vecteur de rayonnement de sa ville. Mais ces exceptions confirmaient la règle. Tourner n'était pas une exigence des pouvoirs publics. Genève se rappelle encore de l'époque où Benno Besson, à la tête de la Comédie de Genève dans les années 1980, se faisait taper sur les doigts par sa fondation de tutelle parce que ses spectacles tournaient trop. La Comédie, lui disait-on, est faite pour les Genevois... L'impératif de la tournée pour pérenniser une subvention va sans doute créer de beaux embouteillages; tout le monde ne pourra pas trouver sa place. Les scènes risquent de se retrouver face à une augmentation de demandes auxquelles elles ne pourront pas faire face (à vrai dire, c'est déjà le cas aujourd'hui...). Malgré tout, que les pouvoirs publics demandent aux artistes de s'exporter constitue un renversement de paradigme intéressant.

## artistes condamnés au succès

Si l'on tente maintenant d'évaluer l'impact que l'«économisation» de la culture peut avoir sur le contenu même de la création, sur la qualité artistique des œuvres, les choses paraissent moins lumineuses. Personnellement, quand j'entends marketing et attractivité, j'entends public-cible, estimation des attentes du public, création calibrée sur ces attentes élevées au rang de référence première. J'entends sélection sur la base de ce



calibrage, puis récompense au succès, puis attribution de la subvention à ceux qui ont le plus de succès, puis évacuation de ceux dont le succès n'est pas jugé suffisant, puis concentration de la création sur les valeurs sûres. Bref, je vois le succès s'affirmer inévitablement comme boussole principale – sinon unique. Je vois l'emprise toujours plus étendue de cette équation calamiteuse qui veut que la qualité se mesure à l'aune de la réussite, que le succès soit le signe exclusif et suffisant de la qualité.

On va me dire que je caricature. Je sais bien que les magistrats et conseillers de la culture tiennent à soutenir les artistes sans leur imposer d'exigences absurdes. Les fonctionnaires de la culture sont, pour beaucoup et à tous les niveaux, des connaisseurs et des amoureux de l'art. Mais je vois que la machine les dépasse et qu'ils obéissent à des pressions d'ordre politique. Il est clair que les pouvoirs publics ne vont pas demander un succès immédiat à tout artiste qui demande un soutien. Mon sentiment, en revanche, est que tout artiste sera désormais condamné au succès à plus ou moins court terme. Que la logique audiovisuelle de l'audimat va progressivement s'infiltrer dans la logique du soutien public. Passé une certaine période, tout artiste qui ne remplira pas des objectifs d'audience plus ou moins clairs, plus ou moins concertés, plus ou moins assumés, se verra évacué. Comme une émission de télé qu'on déprogramme après un temps d'essai.

Ce système peut-il tout de même avoir ses vertus?

## Il faut beaucoup d'intelligence de la part des décideurs pour ne pas céder au populisme culturel.

Si les pouvoirs publics peuvent accepter que certains artistes, malgré un travail de grande qualité, ne dépasseront jamais une audience confidentielle, et malgré tout leur attribuer les moyens dont ils ont besoin pour travailler valablement, tout ira pour le mieux. Cette évolution, où la part expérimentale du travail artistique aurait sa place, n'est

pas impossible. Après tout, Arte ou Espace 2 continuent d'exister malgré leurs parts de marché dérisoires (environ 3%). Et si les cités veulent attirer les cadres cultivés des entreprises, si elles veulent garder leurs propres élites cultivées, elles ne peuvent pas se limiter au seul populaire, fût-il de qualité.

## le défi de dire merde

Le pire serait cependant que le critère économique s'installe au cœur de la création. C'est une chose que les pouvoirs publics demandent un retour sur investissement. C'en est une autre que les artistes calibrent leur création pour atteindre un succès réclamé par des soutiens dont ils ne peuvent se passer. Le succès pour les artistes ne doit jamais être qu'une conséquence heureuse. L'arrivée explicite du critère de la rentabilité place les créateurs devant un défi énorme: la seule chose à faire pour eux, s'il veulent réussir quoi que ce soit d'artistiquement valable, est de l'oublier. De le mépriser. De lui dire merde.

Et s'ils ne lui disent pas merde? Voilà sans doute la conséquence la plus à craindre: que les artistes, gangrenés par la crainte de l'échec et l'impératif du succès, sortent d'eux-mêmes, se transforment en agent de marketing sans même qu'on le leur demande, sans même s'en apercevoir, et ne finissent par produire que des œuvres, au mieux, uniformément consensuelles, au pire, percluses d'esprit racoleur. Des œuvres qui seront peut-être innovantes, originales (ces qualités, qui forment aujourd'hui l'alpha et l'oméga des entreprises, font partie de la demande actuelle des autorités subventionnantes), mais des œuvres dont la consistance réduirait la culture à un plaisir gastronomique. Le public se verra peut-être proposer des plats de haute gastronomie, peu importe. Les productions culturelles ne dépasseront pas un plaisir parfois très raffiné, agréablement spicy, follement dépayant, mais sans autre enjeu que

l'occupation du temps libre, l'excitation éphémère des sens et les joies du rassemblement social.

Bien sûr, cette analyse est fortement orientée. La culture a le droit d'être légère et rassembleuse; c'est aussi son rôle. Elle a le droit de se limiter à un plaisir hédoniste; cette fonction a toujours existé. Mais que va-t-il advenir de sa fonction spirituelle? Les artistes les plus passionnants nous exposent aux questions les plus difficiles de l'existence. Ils nous mettent devant le caractère indéfinissable, incompréhensible, irréductiblement mystérieux du monde. Ce faisant, ils génèrent une intranquillité féconde, indispensable à toute collectivité. Problème: l'intranquillité s'accompagne souvent de doutes, d'angoisses, de rejets, de conflits. Autant d'éléments qui ne sont pas des critères d'attraction très probants pour les entreprises ou les touristes.

Malgré leur volonté affichée – et sans doute sincère – de donner à la culture un rôle de questionnement et de confrontation, les pouvoirs publics mettent ainsi les artistes dans une situation de «double-bind». Autrement dit, les créateurs doivent remplir deux contraintes qui s'opposent: d'une part, enrichir la part spirituelle d'une collectivité, et donc être un agent d'incertitude; d'autre part, être un instrument de marketing urbain, et donc un agent de communication et de vente. Généralement, la double contrainte conduit soit à la paralysie, soit à la disparition de l'un des deux termes – le plus fragile évidemment.

Mais sans doute la réalité sera-t-elle plus complexe que mes petites spéculations. Sans doute qu'un certain nombre d'artistes réussiront à rester intègres, à garder un cap qui n'obéit qu'à une logique intime de création, à échapper au «double-bind» par le haut. Malgré tout, je ne parviens pas à me départir d'un sentiment de tristesse. On peut bien constater que la culture rapporte de l'argent; lui donner ce rôle et en faire un argument majeur pour la soutenir me paraît obscène. J'ai le sentiment d'appartenir à un monde qui réduit tout à l'utile, qui ne sait agir qu'en appelant l'intérêt en renfort, l'intérêt devenu sacro-saint. Dans ce monde, le pragmatisme et la promotion sociale occupent le cœur de l'existence. Malgré tous les bénéfices sonnants et trébuchants envisageables, j'en ressens une douloureuse perte d'humanité.

### **Bio express de Pierre-Louis Chantre**

Journaliste indépendant spécialisé dans la culture et auteur de théâtre, Pierre-Louis Chantre a écrit «Genève en mouvement» aux Editions Autrement, un portrait socio-culturel de la ville contemporaine. Chroniqueur pour le Forum du rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC) à Genève, il prépare une publication sur la politique culturelle genevoise tirée de cette grande plateforme de débats.

## **entretien avec Olivier Moeschler**

### **subventions à la culture, une histoire de cent soixante ans**

Propos recueillis par Pierre-Louis Chantre

Financer la culture pour en tirer du profit: à quel point cette idée est-elle inédite? Dans le *Glossaire de la politique culturelle en Suisse* édité par Pro Helvetia en 2005, on lit que «la prise en compte de la rentabilité dans le domaine culturel n'est pas une invention de notre époque. (...) Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la tendance à considérer la culture comme une branche économique». Une étude historique des motifs qui ont présidé aux politiques culturelles en Suisse reste à faire. En attendant, le sociologue de la culture Olivier Moeschler, chercheur associé à l'Université de Lausanne, brosse un bref panorama historique.

#### **pour quelles raisons le soutien public à la culture apparaît-il en Suisse?**

La subvention culturelle commence en 1848 avec la fondation des Archives fédérales, puis celles du Musée national suisse et de la Bibliothèque nationale dans les années 1890. Ce sont donc d'abord des visées de conservation du patrimoine. Il y a aussi une volonté de renforcer la cohésion du pays par les expositions nationales, dont la première se tient en 1883, mais c'est très ponctuel. Apparaît aussi une politique fédérale d'apparat. Le premier décret d'encouragement aux beaux-arts date de 1887. On demande ensuite à des artistes d'embellir des bâtiments publics comme le Palais fédéral inauguré en 1902. Dans ce cas, on affirme vouloir «rapprocher l'Etat du peuple». Un sociologue marxiste dirait qu'il s'agissait surtout d'asseoir le pouvoir face à la population. Cette politique reste cependant très modeste.

#### **y avait-il aussi des raisons identitaires?**

Oui, il fallait créer l'identité collective, centrale dans cette «*Willensnation*» qu'est la Suisse. C'est d'ailleurs pendant cette période qu'on invente le style «vieux suisse» en architecture. On crée de toutes pièces un style national qui mélange plusieurs éléments disparates. On va même jusqu'à inventer des armoiries et des figures de légende.

#### **villes et cantons obéissent-ils à une même logique?**

Les motivations sont moins explicites. Mais lorsqu'une ville comme Bâle ou Zurich construit un Stadttheater, il s'agit d'identité mais aussi et surtout de prestige. La ville veut montrer qu'elle est capable de se payer une grande infrastructure culturelle.

## comment ces motivations évoluent-elles avec le temps?

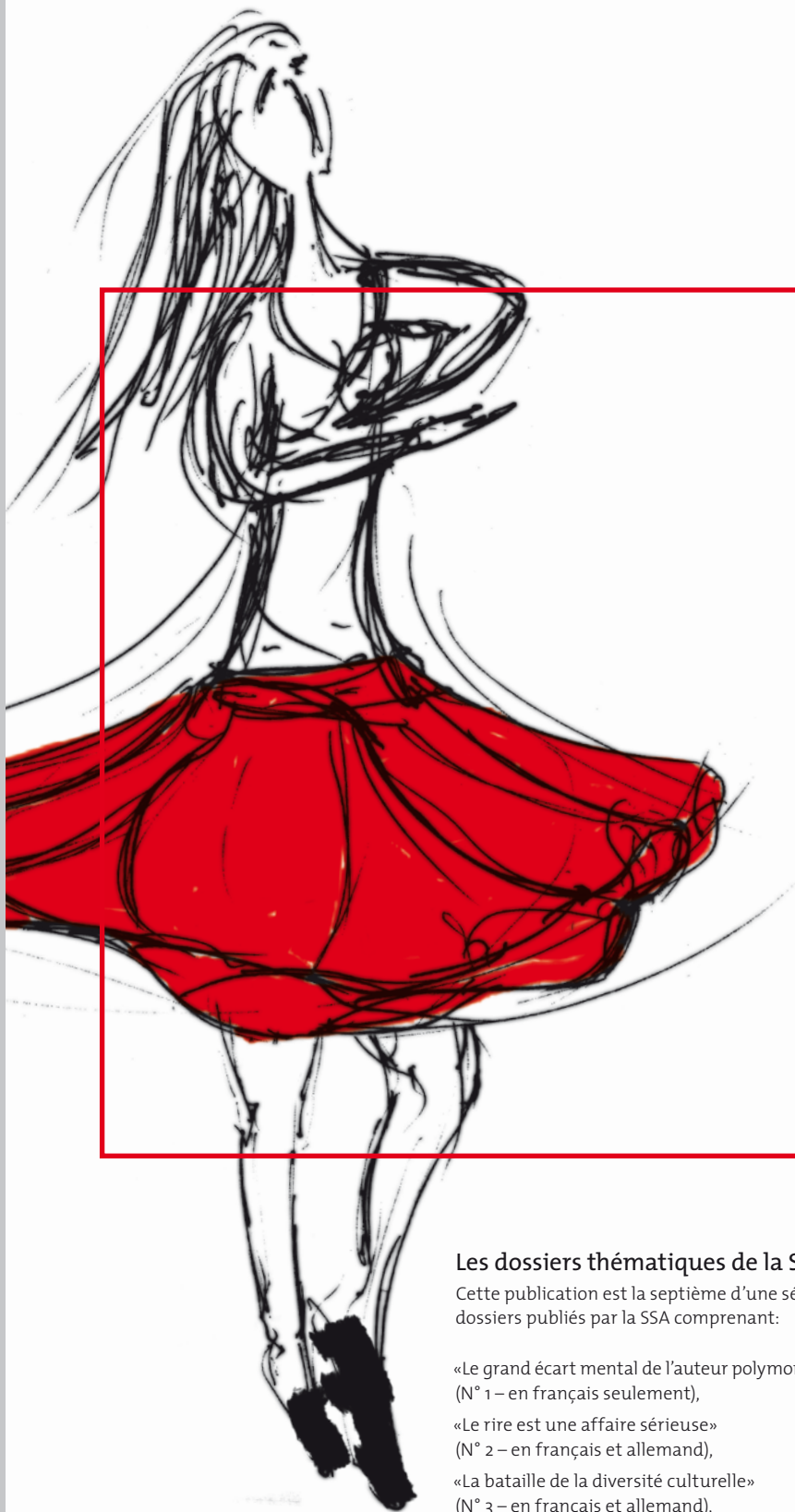
Elles restent grosso modo les mêmes jusqu'à la montée des totalitarismes des années 1930. A cette époque naît au niveau fédéral une dimension défensive, voire nationaliste. En 1938, on crée Pro Helvetia pour la défense des valeurs propres à la Suisse. Dans ce qui apparaît aujourd'hui comme une parenthèse autoritaire de la politique culturelle helvétique, on instrumentalise la culture pour les intérêts nationaux, dans le cadre de la «Défense spirituelle nationale».

## comment les artistes ont-ils réagi?

Il y a eu des résistances locales. Mais les milieux du cinéma par exemple y ont pleinement répondu. Les producteurs suisses réalisent des films qui célèbrent les valeurs nationales et drainent un public très large. D'une certaine manière, c'est la grande époque du cinéma suisse... Après la guerre, ces films ne font cependant plus recette. De son côté, Pro Helvetia change ses objectifs. Elle s'occupe désormais des échanges entre les régions linguistiques, de contacts culturels, de rayonnement et de prestige national par le biais des centres culturels à l'étranger.

## quand est-ce que les pouvoirs publics comprennent que la culture joue un rôle pour leur économie?

Le point de départ se situe dans les années 1980. La population des villes se met à baisser, on mise alors sur une offre culturelle attractive pour garder les gens. En 1987, lorsqu'elle fait venir Maurice Béjart, Lausanne pense également à son prestige – notamment face à Genève, l'éternelle rivale – mais aussi au niveau international. Dès les années 1990, les responsables culturels défendent les budgets de la culture avec l'idée qu'ils induisent des retombées locales. En soi, utiliser la culture comme argument économique n'est donc pas totalement nouveau. Sa mise en avant comme instrument ou comme secteur économique semble par contre une évolution récente qui doit faire réfléchir.



## Les dossiers thématiques de la SSA

Cette publication est la septième d'une série de dossiers publiés par la SSA comprenant:

- «Le grand écart mental de l'auteur polymorphe» (N° 1 – en français seulement),
- «Le rire est une affaire sérieuse» (N° 2 – en français et allemand),
- «La bataille de la diversité culturelle» (N° 3 – en français et allemand),
- «Le cinéma d'animation suisse: célébré, pluriel et solitaire» (N° 4 – en français et allemand),
- «Droit et morale du droit moral» (N° 5 – en français et allemand),
- «Accompagner les auteurs, des initiatives qui mènent à la scène» (N° 6 – en français et allemand).

Commande gratuite auprès de [feedback@ssa.ch](mailto:feedback@ssa.ch) ou fichiers PDF sous [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch).

GRAPHISME ET ILLUSTRATIONS  
Estève Despond, Fribourg